

PROCES-VERBAL DU CERCLE D'ORIENTATION

5 ET 6 JUIN 2016 AUX AMANINS (LA ROCHE SUR GRANE)

Présents : Lise Gallois (Coordinatrice du Cercle d'orientation), Marion Cremona (animatrice du Cercle d'orientation), Laurent Marseault (secrétaire du Cercle d'orientation), Aurélia Greff (trésorière du Cercle d'orientation), Anne-Laure Charrier (2nd lien de l'équipe opérationnelle), Laurent Bouquet, Pierre Rabhi, Céline Morel, Grégory David, Flore Cercellier, Julie Cabot-Nadal, Christophe Delamare, Cécile Favé, Delphine Fernandez, Jori Abtour, Claude Henry, Sylvie Calais-Bossi, Joël Caillerie, Fabien Bagnon, Caroline Lemoine

Excusés : Emmanuel Druon, Cyril Dion, Sébastien Ravut, Antonella Verdiani, Christophe Probst, Patrick Barronnet, Auriana Beauté, Claire Eggermont, Luc Durand, Patrick Oudin, Yvan Saint Jours

Invités: Laurent Vanditz (Université du Nous), pour la supervision de l'animation, Mathieu Labonne (Directeur de Colibris, 1er lien de l'équipe opérationnelle)

Le 5 juin 2016 à 10h, les membres du cercle d'orientation se sont réunis au Centre agroécologique des Amanins, situé à la Roche sur Grâne (Drôme) sur convocation du Cercle de pilotage de l'association en date du 15 mars 2016.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre.

L'assemblée est présidée par Lise GALLOIS, en sa qualité de Présidente de séance. Le secrétariat est assuré par Laurent MARSEAULT.

Le cercle de pilotage constate que 20 membres du Cercle d'orientation sont présents.

L'animatrice du Cercle d'Orientation Marion CREMONA rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- I - Rapport moral du cercle de pilotage sur l'année 2015
- II - Echanges autour des actions à mener lors de la campagne présidentielle de 2017
- III - Rapport de gestion financière de l'association et rapport des commissaires aux comptes
- IV - Travail collaboratif sur l'évolution de la gouvernance du mouvement

1/ Rapport moral de l'association Colibris

Mathieu LABONNE, directeur de l'association, et Anne-Laure CHARRIER, membre du Cercle de pilotage, présentent le rapport moral de l'association Colibris sur la base du rapport d'activités publié.

Le rapport d'activités est mis en annexe de ce présent procès-verbal.

Résolution n° 1 :

Après avoir entendu la présentation du rapport moral de l'association pour l'année 2015, le Cercle d'Orientation prend acte dudit rapport et approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à zéro objection par les membres du Cercle d'Orientation.

2/ Actions de Colibris lors de la prochaine campagne présidentielle

Céline MOREL, responsable des campagnes de Colibris, présente les actions prévues lors de la campagne présidentielle de 2017. Les actions se basent sur une large consultation qui a eu lieu entre novembre 2015 et mai 2016 avec notamment la tenue d'un Cercle d'Orientation extraordinaire à Forest-sur-Marque en décembre 2015. Les actions menées ont déjà été validées au sein du Cercle de Pilotage.

Suite à la présentation, 2 groupes sont formés et Céline MOREL et Mathieu LABONNE répondent aux questions des membres du Cercle d'Orientation.

3/ Rapport financier de l'association Colibris et quitus du Cercle de Pilotage

Bernard DION, responsable financier de l'association, présente le rapport financier de l'association pour l'année 2015, ainsi que les conclusions des 2 rapports du commissaire aux comptes. Ces rapports ont déjà été validés au sein du Cercle de Pilotage.

Les comptes de l'association sont donnés en annexe de ce procès-verbal.

Mathieu LABONNE et Bernard DION répondent ensuite aux questions des membres du Cercle d'Orientation.

Résolution n° 2 :

Après avoir entendu la présentation du résultat financier et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, le Cercle d'Orientation approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à zéro objection par les membres du Cercle d'Orientation.

Résolution n°3 :

Les comptes 2015 font apparaître un résultat excédentaire de 14 034 euros.

Il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à zéro objection par les membres du Cercle d'Orientation.

Résolution n° 4 :

Après avoir entendu l'ensemble des présentations, le Cercle d'Orientation donne quitus au Cercle de Pilotage pour sa gestion de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à zéro objection par les membres du Cercle d'Orientation.

4/ Evolution de la gouvernance de l'association

Laurent MARSEAULT, secrétaire de l'association, présente le processus de consultation qui a été mené depuis janvier 2016. Ce processus vise à questionner nos pratiques de gouvernance pour les améliorer dans une optique de progrès continue.

Après de nombreux échanges, différentes propositions sont adoptées à zéro objection par le Cercle d'Orientation, dans l'optique d'être intégré dans un projet de changement de statuts. Ces nouveaux statuts seront proposés lors d'un Cercle d'Orientation Extraordinaire prévu en septembre 2016.

- Modification 1 : Fusionner les collèges affinitaires – partenaires en un seul collège (collège des partenaires)

- Modification 2 : Elargir le Cercle d'orientation.

Seront désormais membres du Cercle d'Orientation :

- 1 représentant de chacun des groupes locaux protocolés de l'association
- 1 représentant de chacun des partenaires
- 50 cotisants tirés au sort parmi les volontaires (au lieu de 8 actuellement)
- L'ensemble des membres du collège des fondateurs
- L'ensemble des membres de l'équipe opérationnelle dans la mesure où leur présence ne dépasse pas un ratio de 15%

A l'heure actuelle le Cercle d'Orientation sera alors constitué d'environ 130 membres.

Il est noté qu'une durée du mandat des représentants des groupes locaux et des partenaires devra être intégré dans le projet de statut qui sera élaboré par le Cercle d'Orientation.

- Modification 3 : Faire évoluer le rôle du Cercle d'Orientation

Le périmètre du Cercle d'Orientation sera de :

- Entendre le rapport du Cercle de Pilotage sur la gestion, la situation et morale et financière de l'association et approuver par un vote au par un vote au 4/5ème le rapport d'activités de l'année précédente.
- Approuver par un vote au 4/5ème les comptes annuels du dernier exercice clos tels qu'ils lui sont présentés par le Cercle de Pilotage, et après avoir entendu lecture du rapport du commissaire aux comptes.
- Elire les membres du Cercle de Pilotage
- Être consulté sur les axes stratégiques, les axes opérationnels et la raison d'être du mouvement, via un espace en ligne (avec utilisation de vidéos d'information tous les 2-3 mois)
- Décider les modifications statutaires en gestion par consentement

- Modification 4 : Rencontres physiques des membres du Cercle d'Orientation

Une réunion du Cercle d'Orientation annuelle rassemblera tous les membres du CO, notamment pour les votes des rapports, les élections du Cercle de Pilotage... 2 autres rencontres du Cercle d'Orientation seraient organisées en région pour échanger autour des sujets stratégiques du mouvement

- Modification 5 : Modifier la composition du Cercle de Pilotage

Chaque collège élira 2 personnes (binôme H/F dès que possible), qui seront les « coordinateurs du collège » et siégeront au Cercle de Pilotage.

Ces coordinateurs animeront le collège en lien avec un rôle animation de la gouvernance à créer au sein de l'équipe opérationnelle (organisation des élections, suivi des consultations, suivi du processus d'intégration des membres...). Une fiche de rôle "coordinateur de collège" sera établie. Les 2 coordinateurs de chaque collège se répartiront les tâches comme ils le souhaitent.

Les membres du Cercle d'Orientation éliront leur représentant entre membres d'un même collège, pour les groupes locaux, partenaires et fondateurs. Ils utiliseront la méthode de l'élection sans candidat et intégreront des prérequis donnés par le Cercle de Pilotage.

2 membres du Cercle d'Orientation issus du collège des cotisants seront tirés au sort pour participer au Cercle de Pilotage, sur la base des prérequis donnés par le Cercle de Pilotage.

- Modification 6 : Modifier le périmètre du Cercle de Pilotage

Le périmètre du Cercle de Pilotage sera de :

- Décider la feuille de route stratégique annuelle (sur la base d'une proposition du 1er lien de l'Equipe opérationnelle) et les grands axes stratégiques du long terme
- Décider la raison d'être du mouvement
- Nommer et révoquer le premier lien de l'Equipe opérationnelle
- Peut être saisi pour arbitrage par l'Equipe opérationnelle ou le Cercle d'Orientation
- Assurer la fonction administrative (validation des comptes, PV des CO...)
- Assure la présidence collégiale de l'association
- Proposer des évolutions de gouvernance au Cercle d'Orientation pour décision

Résolution n°5 :

Sur la base des 6 modifications données ci-dessus, le Cercle d'Orientation approuve la tenue d'un Cercle d'Orientation extraordinaire en septembre qui proposerait à la décision des nouveaux statuts intégrant ces modifications.

Cette résolution est adoptée à zéro objection par les membres du Cercle d'Orientation.

Il est par ailleurs signalé que les décisions prises à cette occasion pourraient se mettre progressivement en place lors de l'année 2016-2017 pour être entièrement opérationnelle lors du Cercle d'Orientation Ordinaire de 2017, en présence de l'ensemble des nouveaux membres de cette instance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Cercle d'Orientation est levée le dimanche 6 juin à 15h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire de l'association.

Le secrétaire
Laurent Marseault

La coordinatrice / présidente
Lise Gallois